

JAB
1211 Genève 8



CENTRE PROTESTANT DE VACANCES

14 rue du Village-Suisse
1205 Genève
Lu-Ve : 13h à 17h
tél : 022/ 809 49 79
email : info@camp.ch
site : www.camps.ch



Regulation graphique Ambre D.



l'Été des droits de l'enfant

1989-2009

RECUEIL DE FIN D'ÉTÉ

SOMMAIRE

p. 2	CPV: l' Association	p. 16-17	Coup d'oeil sur quelques activités de l'été
p. 3	Edito	p. 18	Aventures et chevauchées 2
p. 5	Retour sur l'action	p. 18	Aventuriers du Sud 2
p. 6	Prairie aux animaux 1 - Galopins 1 - Equilibre 1	p. 19	Galopins 3
p. 7	Itinérance Corse 2	p. 20	Imagine 1
p. 8	Au royaume des petits chefs	p. 21	Imagine 2
p. 9	Fées, dragons et chevaliers 2	p. 22-23	L'interculturalité en camp
p. 10	Accompagner un projet de camp	p. 24	Galopins 2, camp interculturels Suisse-Bangladesh
p. 11	Le Projet pédagogique	p. 25	Prairie aux animaux 3
p. 12	Passeport Nature 1	p. 26	Droits et Devoirs de l'enfant
p. 12	Surf 2	p. 27	Toutes voiles dehors
p. 13	Atelier créatif 2	p. 28	Sous le soleil de minuit
p. 14	Coup de projecteur sur une Activité de l'été	p. 29	Chevaux en scène
p. 15	Sports nautiques 2	p. 30	SOS-Enfants et le CPV
		p. 31	Vive les moniteurs !



RETOUR SUR L'ACTION

« 1989-2009 : l'Été des droits de l'enfant »

Le 20 novembre prochain aura lieu le 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) qui reconnaît le statut spécifique des enfants et leurs besoins fondamentaux. Ce texte est essentiel pour le CPV notamment car il affirme et reconnaît les loisirs comme élément indispensable au développement des enfants.

Toute l'équipe du CPV est convaincue que la vie en camp offre un terrain propice pour expérimenter de nombreuses notions citoyennes nécessaires au bon développement de l'individu et de la société.

De là est née notre volonté de profiter de cet anniversaire pour sensibiliser à la fois les participants et les équipes de camps au thème des droits de l'enfant et de les rendre vivant dans chacun de ses camps.

Pour soutenir notre action nous avons décidé d'élaborer un « kit pédagogique » destiné à l'ensemble des moniteurs, responsables et formateurs du CPV pour qu'ils puissent se familiariser aisément à la thématique des droits de l'enfant et y trouver tout un ensemble d'outils (théoriques et pratiques) pouvant servir de support à la mise en œuvre des droits de l'enfant en camps. Cela pouvait se concrétiser de différentes manières : en se concentrant sur l'organisation de la vie collective, au travers de discussions/débats, via des productions créatives, ou sous la forme de jeux, etc. Vous trouverez d'ailleurs dans ce recueil un échantillon de toutes les actions ayant eu lieu dans nos camps durant tout l'été.

Tout l'enjeu et le défi autour de cette action était de réussir à mettre en lumière les droits de l'enfant, thème plutôt sérieux – si ce n'est grave - et souvent à très forte connotation scolaire, dans le contexte des camps de vacances, lieu ludique et de

divertissement par excellence ! Il nous a également fallu tenter de faire partager notre envie et notre engagement dans ce projet à toutes les équipes de camps, sans que ce projet n'apparaisse comme venant « d'en haut » et s'imposer à eux.

La tâche n'a pas été simple, mais au résultat de cette action, les efforts en ont valu la peine ! Vous trouverez dans l'encadré ci-dessous un bilan global des retours qui nous ont été rendu sur l'ensemble de cet été :

- Nombre de camps sur tout l'été : 70
- Nombre de camps ayant participé à l'action : 39
- Nombre de moniteurs concernés : 169
- Nombre d'enfants touchés par l'action : 609

Les actions menées en camp ont pris 3 formes principales, et ont souvent été menées en parallèle les unes aux autres au sein d'un même camp :

- organisation de la vie collective en accord avec les droits de l'enfant (cf projet pédagogique)
- animation / atelier / jeu sur le thème des droits de l'enfant
- discussion / débat sur les droits de l'enfant

Nous tenions encore à remercier très chaleureusement l'ensemble des équipes de camp qui se sont prêtées au difficile jeu des droits de l'enfant, et nous espérons sincèrement qu'elles ont pu en retirer un bel apprentissage, en termes d'animation, de gestion de la vie collective ou tout simplement d'expériences de vie, car nous restons persuadés que le message des droits de l'enfant est présent au quotidien et qu'il appartient à tout un chacun de le distiller au compte gouttes dans chacune de ses actions pour et avec des enfants. Quant à tous nos participants, nous leur souhaitons également d'avoir pu s'enrichir au travers de cette thématique et surtout d'avoir passé un bel été et de vraies vacances en notre compagnie !

NOM DU CAMP : *Prairie aux animaux 1 - Galopins 1 - Equilibre 1*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *8 - 13 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *46 enfants et 12 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Nous avons choisi de mettre en place un rallye des droits de l'enfant en collaboration avec les deux autres camps de la Caracole. Ce rallye était composé de 4 postes qui accueilleraient chacun 2 équipes. A chacun de ces postes, une équipe repartait gagnante et recevait un bout de puzzle. A la fin du dernier poste toutes les équipes se sont retrouvées autour d'un grand feu et ont réalisé qu'elles devaient s'unir et mettre en commun tous les bouts de puzzle pour comprendre le message qui y était inscrit, en l'occurrence dix des principaux droits de l'enfant.

Le jeu s'est terminé par des grillades et une soirée festive tous ensemble.

Nous avons très envie de réunir les trois camps autour d'une activité et d'un repas collectif. Nous souhaitons organiser quelque chose qui bouge et où l'on puisse utiliser l'espace à disposition, où les participants pourraient se rencontrer en plus petits groupes. L'idée de faire un grand feu et de manger tous autour nous a permis de tous nous réunir.

La préparation de ce rallye a été faite par des délégués des équipes de moniteurs. Puis au moment voulu, nous avons organisé une réunion des participants des trois camps et formé 8 équipes mixtes (au moins un enfant de chaque camp dans chaque équipe) dans le but de les équilibrer par rapport à l'âge et de permettre aux enfants de se rencontrer. Puis un tournus s'est mis en place pour chaque poste tenu par les moniteurs.

Cette activité s'est révélée très ludique pour l'ensemble des participants mais également pour les moniteurs, ce qui nous a permis d'aborder un thème sérieux de façon légère et concrète en impliquant activement tout le monde.

POSTE 1: *quizz des droits de l'enfant. Les 2 équipes sont côte à côte en file indienne, une ligne d'arrivée est placée au sol en face des équipes, la première qui franchit la ligne gagne. Seul le premier de la file peut répondre à la question posée mais les autres peuvent l'aider en faisant passer la réponse de bouche à oreille jusqu'au premier. Le dernier de l'équipe qui répond juste passe devant sa file et c'est ainsi que son équipe avance.*

POSTE 2: *Parcours athlétique dans la forêt, où l'entraide dans l'équipe est indispensable.*

POSTE 3: *Piocher une émotion liée aux droits de l'enfant et la faire deviner aux autres en la dessinant.*

POSTE 4: *Piocher une phrase des droits de l'enfant et la faire deviner aux autres en la mimant.*

CAPTURE DE L'ACTIVITÉ :

Charte des Droits de l'enfant vue par des 15-17ans :

- Le droit de ne pas être battu
- Le droit d'être nourri correctement
- Le droit d'être protégé contre les pédophiles
- Le droit d'être en bonne santé, et d'être soigné
- Le droit au respect de soi-même, et d'être respecté par autrui
- Le droit de s'exprimer
- Le droit d'avoir un toit
- Le droit d'aller à l'école, d'être scolarisé
- Le droit d'être accepté tel qu'on est
- Le droit à l'amour (parental)
- Le droit à l'erreur
- Le droit à un minimum de liberté
- Interdiction de travailler avant 16 ans
- Le droit aux préservatifs

NOM DU CAMP : *Itinérance Corse 2*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *15 - 17 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *13 enfants et 3 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Nous avons mis en place une réflexion autour du thème des Droits de l'enfant. Nous avons d'abord expliqué en quelques mots à nos participants que cette année nous fêtons les 20 ans des Droits de l'enfant. Comme ce sont eux les principaux intéressés, nous leur avons proposé de réaliser leur propre charte des Droits de l'enfant. Ils ont été libres de se mettre en petits groupes, selon les affinités, et ils ont pris du temps pour y réfléchir et noter sur une feuille leur propre charte.

Puis nous avons récupéré les chartes, et avons discuté avec ceux que cela intéressait vraiment des Droits de l'enfant.



NOM DU CAMP : *Au royaume des petits chefs*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *7 - 9 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *19 enfants et 5 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Nous avons organisé une soirée sur le thème des droits de l'enfant qui a débuté par un sketch joué par les moniteurs. Ensuite, nous avons laissé la place aux réactions des participants par rapport à ce qu'ils venaient de voir. Une discussion générale s'est enclenchée et nous avons pu aborder des thèmes tels que le droit d'être protégé contre toute forme de discrimination et celui du droit d'exprimer son avis et d'être entendu.

Ces activités plutôt légères et ludiques ont permis une véritable interaction avec les participants, qui ont pris conscience de leurs propres droits et que ceux-ci sont présents au quotidien, où qu'ils se trouvent, y compris en camp. Les enfants ont finalement chacun illustré un droit qu'ils avaient eux-mêmes choisi.



NOM DU CAMP : *Fées, dragons et chevaliers 2*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *4 - 6 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *16 participants et 5 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Vu le jeune âge des participants, l'équipe de camp a choisi de mettre en place une initiation aux droits de l'enfant, au travers d'une activité proposée au sein du kit pédagogique mis à la disposition des équipes, intitulée « les droits du lapin ».

Cette activité consistait à faire imaginer aux enfants qu'ils adoptaient un lapin, puis de les faire réfléchir à ses besoins pour qu'il se sente bien et soit en bonne santé. L'idée derrière cette activité est de faire prendre conscience aux jeunes enfants qu'il existe des droits, dont tous les enfants disposent, et qui sont là pour garantir la satisfaction de leurs besoins. Et que cela est non seulement vrai lorsqu'ils sont dans leur famille, mais aussi quel que soit l'endroit où ils se trouvent, qu'il s'agisse de l'école ou d'un camp de vacances.

Les enfants ont été très actifs lors de la recherche des besoins/droits du lapin, et ont été plus passifs lors de la discussion autour de ces droits, qui a davantage tourné à l'explication. Les jeunes participants en ont néanmoins retiré un apprentissage et une prise de conscience de l'existence de certains droits qui sont là pour les protéger. Pour l'équipe du camp, cette activité a montré la difficulté d'aborder le sujet des droits de l'enfant avec un tout jeune public en suscitant leur intérêt, tout en ayant un langage et un comportement adaptés pour qu'ils en retirent un certain apprentissage.

ACCOMPAGNER UN PROJET DE CAMP

INTRODUCTION

Assez méconnu des participants et des parents, le métier de référent de camp est un apport incontournable pour le bon déroulement d'un camp de vacances. Acteurs cachés des projets de camp, les référents ont aussi apporté leur contribution à l'été des droits de l'enfant. Mais en quoi consiste exactement la participation des animateurs permanents au projet de camp?

RÔLE DU RÉFÉRENT

Qu'il s'agisse d'aider le responsable à recruter son équipe, d'accompagner l'équipe dans la préparation du camp, ou encore de la soutenir lorsqu'elle se trouve face à des difficultés, le référent vit le projet de camp de sa naissance à son achèvement.

Beaucoup de ce travail se cristallise au moment de la supervision. D'une durée de deux heures, c'est une rencontre qui va permettre aux monos et au permanent de s'échanger des informations « pratico-pratique » et qui va aider l'équipe à orienter son projet, à en affiner les détails.

En conformité avec les statuts de notre association, l'échange se déroule sous la forme d'une confrontation positive d'idées qui permet d'enrichir collectivement le projet de camp. De la manière de se répartir les tâches de vie collective au programme d'activités, c'est une foultitude de choses qui sont abordées, débattues puis décidées. Le rôle du référent à ce moment est alors d'encourager, de coacher tout en prenant garde de ne pas déposséder l'équipe de son projet. Et bien que cela arrive, il est extrêmement rare que le référent oppose son veto ou impose quoi que ce soit pour préserver le bien-être des enfants; les équipes de monos faisant très généralement preuve de bon sens.

C'est aussi lors de ces supervisions que nous avons pu discuter avec les équipes des activités « droits de l'enfant » qu'elles souhaitent mettre en place. Ces activités pouvaient soit avoir trait à la vie collective, soit être des activités ludiques en soi.

Et bien que nous n'étions pas certains de l'accueil que feraient les monos à ce projet d'anniversaire, nous avons été surpris de l'ouverture qu'ils ont manifestée. La volonté et l'énergie de faire passer un message positif aux participants sur les droits de l'enfant étant là, il ne nous restait plus qu'à discuter ensemble de la teinte que nous souhaitions apporter aux activités.

En prenant soin d'éviter un misérabilisme des droits de l'enfant qui se focaliserait exclusivement sur les problématiques des pays en voie de développement, nous avons poussé les équipes à intégrer les droits de l'enfant dans leur projet pédagogique en restant en lien avec la réalité des enfants.

De retour du camp, c'est un plaisir non dissimulé que de faire le bilan du camp avec l'équipe, d'entendre parler des enfants, des activités qu'ils ont mises en place, de la sagacité dont ils ont fait preuve pour mener leur projet à bien tout en l'adaptant à la réalité du moment. Même s'il est resté à une certaine distance du camp, c'est à ce moment que le référent récolte les quelques pépites d'une aventure bien portée.

LE PROJET PEDAGOGIQUE

Un Outil au service des Droits de l'Enfant dans le camp

Un camp de vacances est un moment de plaisir, d'amusement, de jeux, de rires, de repos. Pour les enfants, c'est également l'occasion d'apprendre à vivre ensemble dans une micro-société. Et pour les moniteurs, ce sont des moments qui se préparent et se réfléchissent à l'avance. Le projet pédagogique sert de support aux équipes de camps pour mener leur réflexion sur le type de vie collective qu'ils souhaitent mettre en place au sein du camp et le sens qu'ils veulent lui donner. Ainsi, pourront être abordés des thèmes tels que la place et le rôle de l'adulte, le respect de l'enfant, de son autonomie, de son besoin d'être acteur(rice) de ses vacances, etc. Dans ce sens là, le projet pédagogique, avec l'aide et le suivi de l'équipe d'animateurs du CPV, se révèle être un bon instrument pour orienter l'action éducative des moniteurs vers une mise en œuvre et un plus grand respect des Droits de l'Enfant en camps, notamment en ce qui concerne le thème de leur participation car c'est bien sûr pour eux et avec eux que le camp va se construire ! Voici des extraits de projet pédagogique des camps de cet été pour illustrer ce que nos moniteurs souhaitent apporter aux enfants :

Groenroux 17 au 22 août

« L'objectif est de donner les moyens aux jeunes de vivre et d'apprendre à gérer leur propre vie. Être acteur(rice) de ses vacances, c'est donner à chacun et à chacune, en fonction de ses capacités, les moyens de choisir, d'intervenir dans l'organisation du séjour »

Passeport Nature 10 au 15 août

« Mettre en place un cadre qui favorise une vie collective de qualité où chaque personne trouve sa place dans l'échange ; par exemple en mettant en place un réveil individualisé, une participation aux tâches collectives, un couché échelonné, des moments de discussion une fois par jour, etc. »



NOM DU CAMP : *Passport Nature 1*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *8 - 11 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *16 enfants et 4 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Une discussion générale a été organisée avec les participants pour faire émerger les connaissances et les représentations qu'ils avaient du thème des droits de l'enfant ; puis certains d'entre eux ont été choisis par les participants pour faire l'objet d'une représentation sous la forme de mimes, par groupe de 4 participants.

NOM DU CAMP : *Surf 2*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *15 - 17 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *17 enfants et 4 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Nous avons choisi de faire découvrir à nos participants les droits de l'enfant via une activité créative et qui favorise leur liberté d'expression. Nous avons ainsi préparé une activité « mimes » : les adolescents, par petits groupes, ont illustré les principaux droits de l'enfant, tels que le droit d'être protégé contre la violence, le droit à la liberté d'expression, le droit à la différence et à la non-discrimination, etc.

Il y a eu de bonnes réactions de la part des participants, qui ont montré de l'intérêt et en ont beaucoup discuté. Certains jeunes en ont même ensuite reparlé entre eux et avec les moniteurs de façon informelle.

Intégrer le thème des droits de l'enfant via une activité dans laquelle les jeunes sont pris à partie de manière créative nous a semblé leur permettre une meilleure assimilation du contenu de la Convention Internationale des droits de l'enfant.

NOM DU CAMP : *Atelier Créatif 2*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *10 - 13 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *18 enfants et 5 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Par petits groupes, les enfants ont imaginé qu'ils « adoptaient » un ours en peluche, et ils se sont demandé quels seraient ses besoins : ils ont notamment évoqué l'amour, la nourriture, l'éducation, un abri, des loisirs, une protection contre la violence, des amis, des soins, etc. Ensuite, par une discussion, les enfants ont établi une liste de DROITS qu'auraient les ours, qui symbolisent l'enfant, et cela a donc abouti à une liste des droits de l'enfant.

Chaque groupe a alors choisi deux de ces droits, et les a illustrés librement en mettant en scène les peluches, puis en photographiant leur création. Avec l'aide d'une monitrice, ils ont mis leurs photos sur ordinateur, puis ont complété leur œuvre en ajoutant des bulles de dialogue dans le style d'un « roman photo », afin d'expliquer chaque scène et chaque droit.

Voici le résultat de cette superbe expérience !



COUP DE PROJECTEUR SUR UNE ACTIVITÉ DE L'ÉTÉ

« Un pas en avant ! »¹

Voici en exemple l'une des activités phare réalisée dans de nombreux camps cet été :

Les enfants s'imaginent être quelqu'un d'autre et examinent l'inégalité, source de discrimination et d'exclusion !

OBJECTIFS :

- Développer son empathie
- Faire prendre conscience de l'inégalité des chances au sein de la société

REMARQUE : *Inventez vos propres rôles ! Plus vos cartes de rôle rendront compte du monde dans lequel vivent les participants, plus ceux-ci tireront des leçons de l'activité !*

Il s'agit ici d'un jeu d'expression et d'improvisation qui peut s'avérer très prenant pour les pré-adolescents et adolescents et qui prépare bien au débat !

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez le déroulement de cette activité dans l'un de nos camps de l'été ...



NOM DU CAMP : *Sports nautiques 2*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *13 - 15 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *19 enfants et 4 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

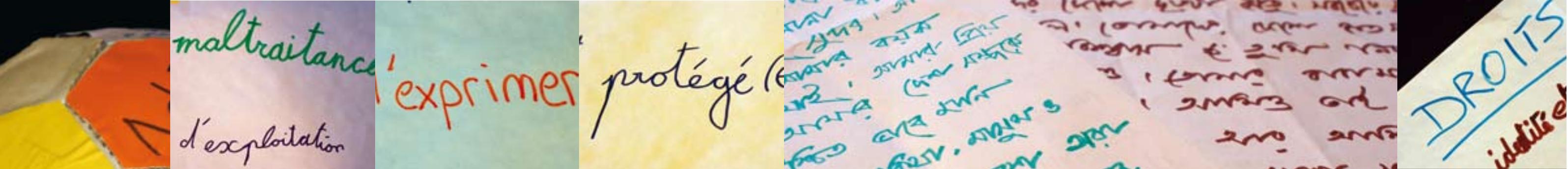
Nous avons tout d'abord expliqué aux participants, en quelques mots, que cette année nous fêtons les 20 ans des Droits de l'enfant, et que nous allions, pour aborder ce sujet, faire un jeu de rôle. Nous avons repris l'idée du jeu de rôle intitulé « un pas en avant » proposé dans le kit pédagogique mis à notre disposition par le CPV. Ce jeu consiste pour les enfants à s'imaginer être quelqu'un d'autre et à examiner les inégalités qui peuvent exister et amener à la discrimination et l'exclusion.



Pour cela, nous avons réécrit pour chaque participant un rôle qui lui conviendrait, selon ce que nous avons pu apprendre de lui au cours du camp, en évitant toute ressemblance avec son propre vécu. Ainsi, tous les participants ont reçu une fiche sur laquelle était inscrit leur rôle et sur laquelle figurait aussi une liste de questions leur permettant d'entrer plus facilement dans leur rôle et de s'en imprégner (par exemple : où es-tu né ? à quoi ressemble ta vie de tous les jours ? où vas-tu à l'école ? à quoi aimes-tu jouer ? ...). Après cette 1^{ère} étape, nous avons demandé aux participants de se placer en ligne. Nous avons alors lu différents énoncés de certaines situations dans lesquelles ils pouvaient, en fonction de leur rôle, se retrouver ou non. A chaque énoncé, ils étaient libres d'avancer d'un pas ou non, selon qu'ils jugeaient que leur personnage bénéficiait de ce droit ou non. A la fin, nous avons pris quelques instants pour observer où chacun se trouvait, et avons donc remarqué tout de suite certaines inégalités. Puis, nous avons formé 4 équipes en mêlant tous les types de rôles. Une fois regroupés, les participants se sont concertés pendant une quinzaine de minutes afin de discuter ensemble de leurs droits, tout en conservant leurs rôles. Aucun ne connaissait le rôle de son voisin, ce qui a donné des discussions intéressantes et a sans doute permis à certains de s'ouvrir aux autres. Une fois ces discussions terminées, nous avons rassemblé tous les groupes et fait un compte rendu oral de tout ce qui avait été dit. Enfin, chaque participant a pu révéler son rôle aux autres.

Les participants ont plutôt bien joué le jeu et ont trouvé intéressant de se plonger dans un rôle. Ils ont également apprécié de pouvoir discuter en petits groupes de leurs droits. Le fait d'avoir mêlé les rôles a été très productif, car les participants se sont retrouvés à véritablement défendre leur position et les droits qui y étaient ou non rattachés. Ce jeu leur a donc permis de réfléchir à leurs droits tout en s'amusant.

1 - Source : adapté de Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'Homme avec les jeunes (Conseil de l'Europe, 2002)



NOM DU CAMP : *Aventures et chevauchées 2*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *9- 12 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *17 enfants et 4 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Nous avons choisi d'organiser une soirée discussion à main levée pour rédiger une charte sur les droits de l'enfant. Nous avons commencé par lire la charte du camp faite par les participantes et ensuite nous avons proposé une discussion sur les droits de tous les enfants. Il y a eu une bonne participation, et les filles y ont montré de l'intérêt ; chacune réagissant à son tour sur ce que venait de dire sa camarade. Les participantes nous ont dit déjà toutes avoir entendu parler des droits de l'enfant, mais nous pensons que cette activité leur a permis de se rappeler tous ces droits et surtout, qu'ils sont valables pour tous les enfants, peu importe d'où ils viennent et où ils vivent. Cette activité nous a donné l'occasion de rendre ce thème attractif, car malgré son importance, il n'est pas toujours facile à aborder avec les enfants.

NOM DU CAMP : *Aventuriers du Sud 2*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *9 - 12 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *14 enfants et 5 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Les participants du camp sont allés à la rencontre des passants et des commerçants d'une grande foire de village, pour leur poser des questions sur ce qu'ils savent et/ou pensent des droits de l'enfant.

Voici quelques photographies et témoignages qu'ils ont pu récolter :



Ils sont méconnus et dans certains pays ils ne sont pas respectés ou connus

Nathalie, Professeur à Ongles



Ils peuvent évoluer encore

Marie-Ange, Biscuitière à Moustiers



Il faut que l'enfant dise ce qu'il a, si on vous embête... il faut le dire

Gérard, retraité à St-Etienne les Orgues

NOM DU CAMP : *Galopins 3*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *9 - 12 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *13 participants et 4 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Nous avons organisé 2 ateliers sur le thème des droits de l'enfant,

Dans un premier temps, nous avons utilisé une exposition de l'association Enfants du Monde (EdM) intitulée « Riches/Pauvres » et nous avons écrit certains droits sur des feuilles séparées (chaque enfant avait son droit). Ensuite nous les avons laissés choisir une image qui, pour eux, représentait ce droit. Pendant qu'ils se décidaient, nous étions là pour les aider s'ils avaient des questions au sujet du droit qu'ils avaient ou sur les photos de l'exposition. Cela a permis de lancer le débat. Pour finir ils ont tous dit quelques mots sur l'image qu'ils avaient choisie en la présentant aux autres en même temps que le droit qu'ils devaient illustrer. Nous avons par la suite un peu complété et relancé la discussion.

Puis, après avoir choisi deux droits : le handicap et le droit à la sécurité sociale, nous les avons découpés en puzzle que les enfants ont dû reconstituer. Ensuite, les groupes ont mimé les droits pour les faire deviner aux autres enfants.



NOM DU CAMP : *Imagine 1*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *13 - 15 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *26 participants et 6 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Comme l'activité principale du camp est de faire des jeux de rôle grandeur nature, nous avons décidé d'en organiser un autour du thème des droits de l'enfant. Comme il est extrêmement difficile de raconter tout ce qui se passe dans une telle activité, nous avons choisi de la filmer et d'écrire un document qui explique notre démarche et sa réalisation. Le but est aussi de les faire participer activement à cette production, en leur donnant la caméra afin qu'ils se filment.

Nous avons choisi de créer un jeu de rôle dans un monde post-apocalyptique. Ce monde est dirigé par des robots et leurs machines qui ont sauvé les humains de l'extinction en prenant sous leur protection les enfants, alors que les adultes s'exterminaient. Les participants joueront donc des adolescents de leur âge dans ce monde contrôlé par les robots. Ils seront regroupés par tribus, suivant leurs aspirations (vivre en harmonie avec la nature, détruire les robots). Au début du jeu, tout sera très réglementé et réglé méthodiquement par les robots. Les joueurs n'auront pratiquement pas de libertés et d'espaces de proposition. Mais au fur et à mesure que le jeu avancera, ils découvriront que ce sont les robots qui ont provoqué la guerre et détruit les humains, et ils auront différentes solutions pour obtenir leur liberté et recréer une société, avec charge d'en édicter les règles et les droits. Après le jeu, un débriefing sera organisé, où nous insisterons sur la discussion autour des droits de l'enfant et leur ressenti durant cette activité.

1 - Lien vers le site du CPV où le film est mis en ligne: <http://www.camps.ch/p-ovonomont/>

DÉROULEMENT :

L'activité s'est bien déroulée. Au début, les participants ont été très frustrés par le cadre extrêmement rigide que leur imposaient les robots. Ils ont donc sauté sur chaque occasion possible pour tenter d'améliorer leur « quotidien ». Lorsqu'ils ont découvert la vérité sur les robots, ils se sont rapidement organisés afin de se débarrasser de ceux qui étaient sur place. Puis ils ont commencé à discuter de ce qu'ils voulaient faire pour leur futur; la question de savoir quelles règles et quels droits seraient nécessaires à leur organisation est alors apparue. Après de difficiles tractations et décisions entre tribus, les participants se sont mis d'accord sur un certain nombre de droits et de règles fondamentaux ainsi que sur des actions à mener dans ce sens, parmi lesquels :

- *Égalité entre tous les êtres sans distinction de tribu, de sexe, de pensées,*
- *Liberté quant aux choix concernant sa vie privée et professionnelle*
- *Montrer à tous les autres enfants du monde les mensonges des robots*
- *Libérer les enfants du joug des robots*
- *construire tous ensemble un nouveau monde avec plus de respect et de dialogue*

CONCLUSION :

Comme on peut le voir, l'activité s'est bien déroulée dans son ensemble, les participants ont pris un réel plaisir à la faire. Nous avons pensé qu'ils aboutiraient à des droits peut-être plus spécifiques et mieux définis, mais au final, la démarche et la thématique ont été formatrices pour eux, sans que, selon leur dire, cela soit ennuyeux comme un cours à l'école. Le fait qu'ils aient eu très peu de liberté d'action au début du jeu, les a conduits dans cette démarche d'obtention de droits, mais ils semblaient plus motivés, dans un premier temps, par agir concrètement dans le jeu (en combattant les robots) que par définir des droits et règles. Mais ils s'y sont intéressés dans un deuxième temps, et nous pensons que si nous avions fait durer l'activité plus longtemps (elle s'est déroulée sur environ 6 heures) d'autres discussions auraient eu lieu et elles auraient certainement aboutie à d'autres droits.



NOM DU CAMP : *Imagine 2*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *15 - 18 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *26 participants et 5 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Le lieu de camp imposait à l'équipe de moniteurs d'intégrer une sensibilisation à l'environnement pendant toute la durée du camp. Ils ont alors choisi de mettre en place le tri des déchets ainsi qu'un herbier. Le nom de chacune des plantes s'y trouvant a été réutilisé lors des jeux et, à la fin du camp, à la grande surprise de toute l'équipe, l'ensemble des participants avaient retenu tous les noms des plantes, et s'y référaient d'eux-mêmes.

Un grand jeu de rôle a également été mis en place « Peter Pan et les droits de l'enfant ». Chaque participant jouait un personnage à sa guise, et l'histoire s'adaptait aux particularités de chacun, ce qui laissa une très grande place à l'imaginaire et à l'improvisation. Le but de ce jeu était d'amener les participants à penser autrement ; l'objectif final était de réussir à battre le Capitaine Crochet, mais de la façon la plus inventive et coopérative possible. Ainsi étaient exclues toutes les solutions compétitives.

L'équipe de moniteurs a également centré sa réflexion sur les places respectives du moniteur et du participant : quel degré de liberté et de participation mettre en place pour respecter et écouter les points de vue des jeunes ? Dans cette optique, les participants ont eux-mêmes pu créer leur propre jeu de rôle dans lequel ils ont fait jouer leurs moniteurs.



L'INTERCULTURALITÉ EN CAMP :

Collaboration Jessore (Bangladesh) - Genève (Suisse)

Sensibilisation aux échanges Sud-Nord et ouverture à l'interculturalité¹

Depuis 2006, une petite équipe de moniteurs du CPV collabore avec de jeunes volontaires du Bangladesh, actifs dans le domaine de l'animation et des droits de l'enfant au travers de leur association « AEON ».

Après un voyage sur place en été 2008 et la découverte du travail de ces jeunes dans leur pays, cette équipe de moniteurs a souhaité, à son tour, faire découvrir son pays, sa culture ainsi que sa façon de fonctionner dans l'animation d'activités en lien avec des enfants. L'été 2009 fut alors l'occasion pour les 2 équipes de se retrouver en Suisse pendant quelques semaines. Les objectifs de cette rencontre étaient nombreux : introduire les jeunes bangladeshis aux méthodes d'animation utilisées par nos moniteurs dans leurs camps, co-construire un projet de camp visant à faire vivre une expérience interculturelle aux jeunes participants ainsi que les sensibiliser aux droits de l'enfant; enfin, susciter leur réflexion sur d'autres manières de vivre et de faire. Ainsi, les jeunes participants de 2 camps cet été ont pu goûter à la co-animation de leur camp par une équipe mixte composée d'animateurs suisses et de deux animateurs (1 fille et 1 garçon) venus du Bangladesh.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez une description de ces camps, et des témoignages d'enfants et de moniteurs :



1 - Organisé par InTerreActions, Association pour l'animation interculturelle en partenariat avec le CPV, EdM, CODAP et AEON

« Ils étaient trop gentils »

« J'ai beaucoup aimé quand les Bengalis nous ont raconté une histoire dans la forêt et quand on a fait la fête bengali avec l'autre camp »

« J'ai plus que tout aimé ce qu'on a fait avec les bengalis et j'aimerais qu'ils reviennent »

« J'ai bien aimé quand les bengalis nous ont appris à monter aux arbres »

« Je les adore »

« J'ai aimé découvrir leur nourriture et manger avec les mains »

« J'ai bien aimé quand les bengalis nous ont dessiné sur les mains avec le henné. »

« J'ai bien aimé apprendre à parler le bengali et l'anglais »

« J'ai aimé apprendre des chansons du Bangladesh et parler le bengali »

« J'ai découvert que des enfants vivaient différemment et dans des conditions difficiles »

« Après plus de 3 mois de préparation intense, et parfois d'incertitude quant à la réalisation de ce projet, nous avons enfin eu le plaisir d'accueillir quatre animateurs et animatrices du Bangladesh dans le cadre de ce camp interculturel, à la fin du mois de juillet 2009. L'objectif était pour eux d'observer une manière totalement différente de travailler et de vivre avec des enfants, dans le cadre d'un camp, ce qui est encore impossible chez eux. Dans ce nouvel environnement, nous leur avons proposé d'être observateurs tout en pouvant participer aux activités. Après seulement quelques heures d'observation, les Bangladeshis se sont révélés être des acteurs actifs et efficaces du camp, apportant une aide précieuse. Nous avons particulièrement apprécié leur écoute vis-à-vis des participants, leur patience et l'attention qu'ils portaient à chacun, malgré la barrière linguistique. Les participants ont également beaucoup apprécié leur présence, des liens forts se sont tissés entre tous, notamment lors des activités spécifiquement organisées par les Bangladeshis. En fin de camp, lors du bilan, des participants ont spontanément pris la parole pour dire qu'ils avaient changé de vision quant au « tiers-monde » et au Bangladesh plus spécialement. À mon sens, ce camp interculturel a été un franc succès et a permis d'ouvrir les horizons de tous. »



NOM DU CAMP : *Galopins 2, camp interculturels Suisse - Bangladesh*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *9 - 12 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *14 participants
+ 5 moniteurs dont 2 Bangladeshis*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Le camp étant centré sur le cheval, nous avons eu l'occasion d'animer l'activité droits de l'enfant en deux demi-groupes, alternant ainsi avec les promenades.

L'atelier, d'une durée d'une heure environ, s'est donc déroulé avec 7 enfants à chaque fois. Nous avons organisé une table ronde dans un premier temps afin de discuter de ce que chacun pensait être les droits de l'enfant. Ceci a généré un vif et intéressant débat entre eux qui a mis en lumière pour certains la confusion entre droit et devoir/obligation. Nous avons donc pu ensemble trier les exemples proposés, ce qui leur a permis de définir avec leurs mots ce que sont les droits de l'enfant.

L'animateur leur a par la suite proposé de dessiner un droit fondamental de leur choix, sans l'expliquer dans un premier temps. Chaque enfant a pu, une fois le dessin terminé, le présenter au reste du groupe. Une fois toutes les présentations faites, nous avons profité de la présence d'animateurs du Bangladesh pour animer un débat plus large sur le respect des droits de l'enfant en Suisse mais aussi au Bangladesh. Les Bangladeshis ont également pu témoigner de situations qu'ils avaient vécues ou vivent encore dans leur pays.



NOM DU CAMP : *Prairie aux animaux 3*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *8 - 10 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *15 enfants
+ 6 moniteurs dont 2 Bangladeshis*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Suite à la rencontre de jeunes engagés en faveur de l'enfance au Bangladesh en 2006, nous avons décidé de créer un projet de camp en commun ayant comme axes principaux l'interculturalité et les droits de l'enfant. Quatre jeunes Bengalais sont donc venus nous rejoindre au début de l'été pour réaliser ce camp. Ils nous ont fait partager leur culture en animant des activités de leur pays telles que la cuisine, le chant et la danse, les dessins au henné, l'écriture ...

Nous avons abordé les droits de l'enfant au travers d'une correspondance fictive entre des jeunes Bengalais et les participants de notre camp. Dans les lettres nous avons parlé de droits tels que la santé, l'alimentation, la sécurité etc. Des débats très animés ont suivis, notamment sur la question de l'égalité entre fille et garçon. Les enfants ont été très surpris des réalités quotidiennes du Bangladesh et ont pris conscience des inégalités que subissent certains enfants ailleurs dans le monde.



DROITS ET DEVOIRS DE L'ENFANT

Une histoire de confusion !

Comment réagir face à la sempiternelle réflexion
« Vous feriez mieux de leur parler de leurs devoirs ! » ou encore
« Ils auront des droits lorsqu'ils respecteront leurs devoirs ! »
Une petite clarification s'impose !

En tant qu'êtres humains, nous disposons tous, et cela du simple fait de notre naissance, d'un ensemble de droits fondamentaux que l'on nomme plus communément Droits Humains et qui sont consacrés au niveau international par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée en 1948... Et il en va de même avec les enfants ! Hé oui ! Avant même d'être une catégorie spécifique dans nos sociétés, les enfants de 0 à 18 ans¹ - sont des êtres humains à part entière qui jouissent ainsi des mêmes droits fondamentaux que nous, adultes. Par leur caractère fondamental, leur application et leur revendication, ces droits ne peuvent être conditionnés par aucun devoir: il incombe à autrui de les respecter !

Mais attention ... cela ne signifie pas que nous soyons libres de nous comporter comme nous le voulons, et ceci vaut également pour les enfants ! En tant que membres d'une société, citoyens d'un pays, habitants d'une ville, nous avons tous des règles de vie collective à suivre et à respecter pour bien vivre ensemble ... C'est bien parce que la société dans laquelle je vis me reconnaît en tant qu'individu qu'elle peut exiger de moi le respect de ces règles de vie collective et me sanctionner si je les enfrens ... Car, comment respecter une loi ou un ordre qui ne me protègent pas, voire qui dénie mon existence en tant que sujet ?

Il en va de même pour les enfants lorsqu'ils partent en camp puisqu'il s'agit d'un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité, du « vivre ensemble » et du respect d'autrui !

Ainsi, tout en gardant bien à l'esprit cette distinction entre droits fondamentaux et règles formelles du vivre ensemble, nous restons persuadés que cela ne peut fonctionner sans amour, respect et dignité !

1 - D'après la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989 ratifiée par la Suisse en 1997.



NOM DU CAMP : *Toutes voiles dehors*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *14 - 17 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *10 enfants et 2 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Ce camp a été organisé avec le partenariat de la Fondation Antinéa dont les principaux objectifs sont les suivants :

- contribuer à une meilleure connaissance scientifique de l'environnement marin
- sensibiliser le public sur l'importance de le préserver
- impliquer des individus dans ces projets et leur permettre de vivre une expérience de vie en mer.

Ce camp s'inscrit dans le cadre d'une expédition intitulée « 3600 jours autour de la planète » dont le but est de parcourir toutes les mers du globe pour en dresser un état de lieux. Dans ce contexte, plusieurs adolescents ont eu le privilège de partager la vie de tout l'équipage scientifique durant quelques jours. Cette expérience a entraîné chez ces jeunes un fort sentiment d'appartenance ainsi qu'une forte volonté d'implication dans le projet. Ils ont notamment pu participer au tournus des tâches collectives nécessaires au bon fonctionnement de la vie sur un bateau, mais aussi à la prise de données scientifiques tout comme à l'observation de cétacés. De longues discussions ont eu lieu sur des thèmes liés à la sensibilisation et à la protection de l'environnement ainsi que de l'ensemble des ressources naturelles.

NOM DU CAMP : *Sous le soleil de minuit*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *14 - 18 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *15 participants
et 3 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

Ce camp itinérant avait pour principaux objectifs d'apprendre aux participants à voyager et à gagner en autonomie. Ainsi, tout l'itinéraire du voyage a été décidé en collaboration avec les jeunes participants.

L'équipe du camp a profité d'une halte imposée d'une dizaine d'heures dans une gare scandinave pour aborder le thème des droits de l'enfant sur la base d'un jeu de cartes des « 7 familles » mis à disposition par le CPV en plus du kit pédagogique. De vives discussions ont suivie sur ce thème, avec pour principal support les exemples et illustrations fournies par le jeu de cartes et alimentées par la riche expérience de voyage et la culture générale des moniteurs de l'équipe. De là a germé l'idée chez les jeunes participants du camp d'initier eux-mêmes l'écriture d'un récit de voyage à plusieurs mains intitulé « Des pays et des droits ». Ce conte relate les aventures de jeunes adolescents partis de Suisse à la découverte du monde tout en apprenant à connaître les réalités quotidiennes d'autres enfants, notamment en matière de respect/violation de leurs droits fondamentaux.

Voilà un extrait de ce récit :

« DES PAYS ET DES DROITS » – PARTIE I (UKRAINE)

« Dernier appel pour les passagers du vol 364 à destination de Kiev... »
Corinne Croisier suivit du regard les silhouettes de ses deux enfants jusqu'à ce qu'ils disparaissent dans la foule des voyageurs. Elle sut à la seconde précise où ils passaient la porte d'embarquement qu'ils en reviendraient changés et à son inquiétude se mêlait un sentiment de fierté intense.
Il fallait bien que jeunesse se passe...

Alex se calla sur son siège et observa sa ville natale s'éloigner petit à petit pendant de longues minutes. Lorsque Genève ne fut plus qu'un point minuscule à l'horizon, il se tourna vers sa sœur qui avait détaché ses longs cheveux blonds et somnolait, les écouteurs aux oreilles. Elle semblait anxieuse et il fut brusquement prit d'un doute à l'idée de partir aussi loin.

Avant de monter dans l'avion, ils n'avaient pas eu le temps de réaliser vraiment ce qu'ils s'apprétaient à vivre. Ils s'étaient embarqués dans cette aventure à la recherche d'un sentiment plus fort, pour sortir de la banalité déroutante des jours qui s'enchaînaient et à présent, perdus dans l'avion, ils redevenaient des enfants.

Sans dire un mot, Sarah tendit un écouteur à son frère et leurs regards se croisèrent. Il comprit alors que les mêmes pensées traversaient l'esprit de sa sœur. Entrelaçant ses doigts aux siens, il sentit doucement son angoisse passer dans son cœur avant de disparaître définitivement et ils restèrent ainsi, bercés par la musique, jusqu'à leur arrivée en Ukraine. ... »

NOM DU CAMP : *Chevaux en scène*

ÂGE DES PARTICIPANTS : *12 - 17 ans*

NOMBRE DE PARTICIPANTS : *22 participants et 5 moniteurs*

ACTIVITÉ «DROITS DE L'ENFANT» :

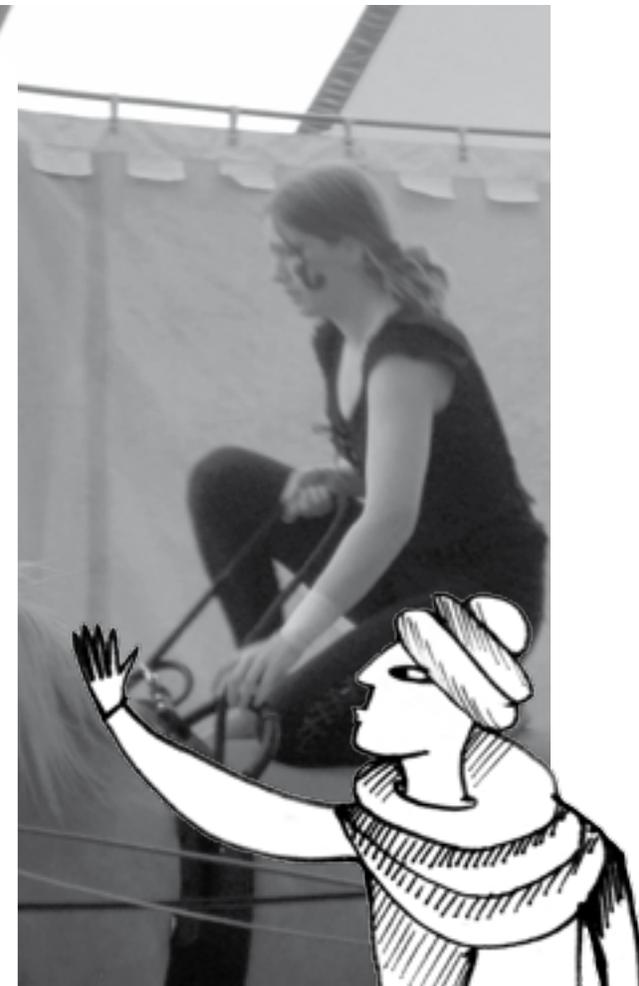
Un camp très participatif où chacun a sa place:

Le principe de ce camp est de monter un spectacle équestre de A à Z avec l'ensemble des participants. Cela va de l'élaboration de l'histoire et de sa mise en scène, à la construction des décors et la fabrication des costumes. L'engagement de l'équipe de camp y est très important, et se fait notamment en amont du camp, pour tenter de conserver le prix du camp au plus bas pour qu'il reste ouvert à tous.

Un véritable travail sur la dynamique de groupe est également réalisé tout au long du séjour, et bien souvent, ce sont les participants les moins enthousiastes au début qui sont le plus mis en avant lors du spectacle, au travers des rôles principaux.

L'objectif est que chaque participant puisse trouver sa place au sein ce camp, et réaliser une activité à cheval en fonction de ses envies et capacités, en plus d'une autre pour ceux qui le souhaitent.

Tous les ans, ce spectacle est joué à la fin de l'été devant l'ensemble des parents, et les impressions de tous sont partagées autour d'un grand buffet canadien.



SOS-ENFANTS ET LE CPV

Des partenaires privilégiés

Depuis plusieurs années, le CPV est un relais d'information de SOS-Enfants¹. Cela veut dire que dans chacun de nos camps, les moniteurs doivent transmettre aux enfants le numéro de téléphone de SOS-Enfants – le 147 -, une carte informative et expliquer comment l'utiliser.

Mais la prévention ne s'arrête pas à cela. Nos moniteurs peuvent aller plus loin en organisant un moment de discussion, de sensibilisation, d'échange avec les enfants sur leurs problèmes du quotidien. Mais aussi en veillant à ce que chaque enfant puisse s'épanouir en toute sécurité dans nos camps, ou en développant une action originale.

Cet été, le projet « 1989-2009 : l'été des droits de l'enfant » a été un support supplémentaire à cette action. En effet, il n'est pas toujours aisé de savoir comment aborder les thèmes de la protection de l'enfance dans le cadre d'un camp de vacances. C'est ainsi que l'idée d'organiser une action dans chacun des camps a servi de porte d'entrée à ces thématiques au sein de nos camps.

Bientôt 18 ans ?
Prenez les devants.

**NFOR jeunes**
18-30 ans
information, prévention, hébergement
022 420 55 55

SOS
ENFANTS
→ **GENEVE**
022 312 11 12

¹ - <http://sos-enfants.ch/> Service d'aide basé à Genève (Suisse) pour les enfants, les jeunes et les parents.

VIVE LES MONITEURS !

Chaque année, plus de 350 moniteurs-trices ou responsables de camps mettent à contribution leur temps et leur énergie pour les enfants de la région.

Devenir moniteur-trice, c'est un acte citoyen, qui se traduit par un engagement bénévole auprès des enfants. Seule une faible indemnité quotidienne leur est versée. Les moniteurs-trices sont donc de jeunes adultes motivé-es de transmettre leur enthousiasme et leurs connaissances aux générations qui les suivent.

Au CPV, les équipes de moniteurs sont composées par leurs responsables de camp. Celle-ci ou celui-ci a plus de 20 ans et plusieurs expériences de camps. Les permanents du CPV les assistent dans cette tâche et leur demande de veiller à obtenir à la fois une harmonie et une complémentarité au sein de l'équipe.

Au long de la préparation du camp, les équipes sont accompagnées par un des animateurs permanent du CPV qui les aide à développer et enrichir leur projet.

De plus, pour assurer la qualité de leur encadrement et de leurs animations, les moniteurs-trices de l'équipe ont suivi des formations internes du CPV. Et ils ont, de surcroît, accès à d'autres formations (Charte de qualité des camps de vacances, CEMEA).

Les moniteurs-trices au CPV ont aussi la possibilité de créer leur propre projet de camp. Chaque année, le CPV les invite à venir proposer leurs idées, qui sont étudiées et discutées avec l'équipe de permanents. Le CPV leur offre ensuite un soutien pédagogique, administratif et logistique afin de mener à bien leurs projets.

PROCHAINES FORMATIONS AU CPV:

WEB 6 : week-end de formation de base
28-29 novembre 2009

WEB 1 : week-end de formation de base
6-7 février 2010

WEB 2 : week-end de formation de base
20-21 mars 2010

Pour plus d'informations sur comment devenir moniteur au CPV ou pour s'inscrire à l'une de nos formations, contactez-nous!

www.camps.ch - info@camps.ch
T 022 809 49 79

